

Budget participatif angevin : les 9 projets lauréats de l'édition 2021 dévoilés



Lancé par la Ville d'Angers en 2018, le budget participatif angevin en est à sa quatrième édition cette année. L'engouement pour cette démarche s'est confirmé avec près de 10 000 votants qui ont dû se prononcer sur 36 projets présentés au vote des habitants.

9 lauréats ont été plébiscités par les Angevins. Dévoilés le lundi 8 novembre 2021 par Karine Engel, adjointe à la Citoyenneté, en présence de Christophe BÉCHU, maire d'Angers, les réalisations sélectionnées bénéficieront à l'ensemble des habitants.

Les montants mobilisés par la collectivité vont permettre le financement et la réalisation concrète des projets dans un délai de deux ans au plus tard.

« L'édition 2021 du budget participatif a la saveur des retrouvailles. 72% des 9 577 votants ont privilégié le vote en présentiel, en allant physiquement à la rencontre des équipes du budget participatif sur le terrain. Originalité, cette année, cinq mobilisateurs de rue ont par ailleurs contribué à la bonne information des Angevins sur les modalités du vote ; facilitant ainsi leur implication », explique Christophe BÉCHU, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole.

Et d'ajouter : « Autre fait notable, 59% des votants avaient moins de 30 ans. Des jeunes qui, habituellement, prennent de moins en moins part aux rendez-vous électoraux classiques. De quoi nous inspirer pour leur donner envie d'aller voter de manière générale. C'est précisément le mérite et la bonne surprise de cette édition. Elle nous rappelle que la démarche du budget participatif ne consiste pas uniquement à voter et à dépouiller. C'est une démarche globale qui mobilise les porteurs de projets du stade de l'idée, à la maturation du projet, une fois celui-ci confronté aux exigences de la réalisation. Les habitants sont ensuite ravis de prendre part à l'élaboration de la décision publique. Pour ma part, j'annonce avec enthousiasme qu'une 5^{ème} édition du budget participatif angevin aura bien lieu l'année prochaine ».

Liste des projets financés

1	N°17	La tente de troc	12 000 €	3 120
2	N°11	Renforcer la visibilité des contre-sens cyclables en ville	100 000 €	2 773
3	N°21	Une oasis nature en centre-ville : promenade citoyenne et pédagogique sur la biodiversité	80 000 €	2 451
4	N°12	Voie piétonne et cyclable jusqu'au parc du Hutreau	250 000 €	2 062
5	N°26	Escalade pour tous	250 000 €	2 059
6	N°20	Un bocage urbain pour faciliter la biodiversité	25 000 €	1 968
7	N°19	« Trie, trie, ce sera toi que je prendrai ! » Bacs à décruée pour garder nos rivières propres	15 000 €	1 897
8	N°35	Ouvre le bal, espaces artistiques de danse collective	200 000 €	1 875
9	N°2	Une balade romantique au cœur d'Angers	25 000 €	1 589

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr

Pour en savoir plus sur le budget participatif angevin : ecrivons.angers.fr